

II. — LIBYE

1. — Remaniements ministériels

Le gouvernement en place au début de l'année 1967 est celui de M. H. Maziq remanié le 20 mars 1966, cf. A.A.N. (V), 1966 : 688.

Remaniement ministériel du 4 avril 1967 :

Président du Conseil : Hussein MAZIQ.
Ministre des finances : Salem Lotfi al-QADHI.
Ministre de l'intérieur : Ali SAHLI.
Ministre du travail et des affaires sociales : Boubaker NAAMA.
Ministre de l'économie et du commerce : Hamed LAABIDI.
Ministre des télécommunications : Ahmed Aoun SAOUF.
Ministre de l'habitat et des domaines de l'Etat : Abdelkader BADRI.
Ministre des affaires étrangères : Ahmed BICHTI.
Ministre du développement et du plan : Wanis el-QADAFI.
Ministre de l'éducation et de l'enseignement : Mustafa BA'YU.
Ministre de l'agriculture et de la richesse animale : Mohammed Bek DERNA.
Ministre de l'information et de la culture : Khalifa TLISSI.
Ministre d'Etat chargé des affaires parlementaires : Mehdi BOUZOU.
Ministre de l'industrie : Mohammed MANSOURI.
Ministre de la défense : Abou Sayf YASIN.
Ministre des affaires communales : Sayf en-Nasr ABDELJELIL.
Ministre de la santé publique : Omar JA'OUA.
Ministre de la justice : Abdelhamid BACCOUCHE.
Ministre d'Etat aux affaires de la présidence : Soleiman JERBI.
Ministre de la jeunesse et des sport : Ahmed SOUIDEK.
Ministre du pétrole : Khalifa MOUSSA.
Ministre des travaux publics : Omar Ben AMEUR.
Ministre du service civil : Omar YA'KOUB.

Remaniement ministériel du 2 juillet 1967, après la démission le 28 juin de M. MAZIQ :

Président du Conseil : Abdelkader BADRI.
Ministre de l'intérieur : Ahmed Aoun SAOUF.
Ministre des télécommunications : Ali SAHLI.

M. QADAFI assume en plus de son ministère l'intérim de l'habitat et des domaines.
Les autres portefeuilles ne changent pas de titulaires.

Le 6 juillet MM. SAHLI (communications) et ABDELJELIL (municipalités) démissionnent.

Le 27 octobre 1967 c'est M. BACCOUCHE ministre de la justice du cabinet de M. BADRI qui est chargé de former le nouveau gouvernement. M. BACCOUCHE conserve également le ministère de la justice.

Ministre de la défense : Hamed LABEIDI.
Ministre du travail et des affaires sociales : Hamed BOUSRIOUL.
Ministre des communications : Al Hadi el-GAOU.
Ministre des affaires municipales : Ali MILOUDI.

Ministre d'Etat pour la fonction publique : Hussein el-GHANNAI.

Ministre de l'information et de la culture : Ahmed Salhine el-HOUNI.

Ministre de l'agriculture et de l'élevage : Abdelhakim LAYAS.

Ministre des travaux publics : Fathi JA'OUA.

Ministre d'Etat pour la présidence : Bachir Sounni MOUNTACEUR.

Ministre de l'industrie : Tarek BAROUNI.

Ministre de l'économie et du commerce : Omar Ben AMER qui assume l'intérim du tourisme.

Les autres portefeuilles ne changent pas de titulaires.